

Brookfield

# Brookfield Global Infrastructure Securities Income Fund (BGI.UN)

États financiers intermédiaires

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024

## Avis au lecteur

Les présents états financiers intermédiaires et notes annexes de Brookfield Global Infrastructure Securities Income Fund (le « Fonds ») pour le semestre clos le 30 juin 2024 ont été préparés par la direction du Fonds. Les auditeurs externes du Fonds n'ont pas audité ni examiné ces états financiers intermédiaires.

## Table des matières

---

États financiers intermédiaires	3
Notes annexes	8
Information sur le Fonds	18

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023  
(non audité, en dollars canadiens)

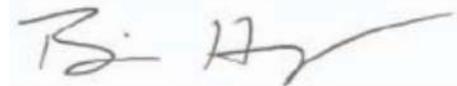
	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
	\$	\$
<b>Actif :</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	89 919 942	89 108 343
Trésorerie et équivalents de trésorerie	464 637	488 817
Produits tirés des placements à recevoir	443 810	446 860
<b>Total de l'actif</b>	<b>90 828 389</b>	<b>90 044 020</b>
<b>Passif :</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Marge à payer (note 7)	19 028 878	17 636 659
Distributions à payer (note 12)	2 434 103	2 434 103
Créditeurs et charges à payer	230 494	316 241
<b>Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)</b>	<b>21 693 475</b>	<b>20 387 003</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>69 134 914</b>	<b>69 657 017</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 11)</b>	<b>16 227 350</b>	<b>16 227 350</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>	<b>4,26</b>	<b>4,29</b>

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé au nom du gestionnaire, Brookfield Public Securities Group LLC,



Paula Horn  
Présidente et chef  
des placements



Brian Hurley  
Chef du contentieux et secrétaire

**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023  
(non audité, en dollars canadiens)

	2024	2023
	\$	\$
<b>Produits tirés des placements</b>		
Produits d'intérêts aux fins des distributions	23 802	63 241
Revenu de dividende	3 573 645	3 051 768
Profit net réalisé à la vente de placements	2 217 327	2 531 567
Gain net (ou perte nette) sur change réalisé	17 972	(604 186)
Variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements	1 913 887	(2 208 501)
Variation nette de la plus-value (moins-value) sur change non réalisée	(680 323)	1 073 025
<b>Total des produits tirés des (de la perte liée aux) placements</b>	<b>7 066 310</b>	<b>3 906 914</b>
<b>Charges (note 9)</b>		
Honoraires de gestion	499 680	573 294
Charges d'intérêts	1 300 647	249 932
Commissions de courtage et autres charges	330 456	8 968
Honoraires d'audit	68 495	15 826
Frais juridiques	8 452	8 452
Autres charges	128 628	110 970
<b>Total des charges</b>	<b>2 336 358</b>	<b>967 442</b>
<b>Bénéfice global (perte globale)</b>	<b>4 729 952</b>	<b>2 939 472</b>
Retenues d'impôt à la source	(383 850)	(2 093)
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>4 346 102</b>	<b>2 937 379</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>	<b>0,27</b>	<b>0,17</b>

*Se reporter aux notes annexes.*

## ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023  
(non audité, en dollars canadiens)

	2024 \$	2023 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	69 657 017	79 242 283
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 346 102	2 937 379
<b>Transactions sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts	-	-
Montants reçus au réinvestissement des distributions	-	129 873
Montants payés pour le rachat de parts	-	-
<b>Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur les parts rachetables</b>	-	129 873
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Produits nets tirés des placements	(4 868 205)	(5 304 895)
Remboursement du capital	-	-
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	(4 868 205)	(5 304 895)
<b>Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	(522 103)	(2 237 643)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	69 134 914	77 004 640

*Se reporter aux notes annexes.*

**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023  
(non audité, en dollars canadiens)

	2024	2023
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :</b>		
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 346 102	2 937 379
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Variation nette de la (plus-value) moins-value sur change non réalisée	680 323	-
Produits d'intérêts aux fins des distributions	(23 802)	(63 241)
Revenu de dividendes, déduction faite des retenues d'impôt à la source	(3 189 795)	(3 049 675)
Perte nette réalisée sur les placements	(2 217 327)	(2 531 567)
Variation nette de la moins-value latente des placements	(1 913 887)	2 208 501
Diminution des créditeurs et charges à payer	(85 747)	(93 158)
Intérêts reçus	23 802	63 241
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	3 192 845	2 856 973
Produit de la vente de placements	7 741 216	10 219 359
Montants payés pour l'achat de placements	(4 421 601)	(3 567 603)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>	<b>4 132 129</b>	<b>8 980 209</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Marge à payer, déduction faite des remboursements*	711 896	465 744
Distributions payées aux porteurs de parts	(4 868 205)	(5 040 344)
Montants payés pour les rachats de parts	-	-
Montants reçus au réinvestissement des distributions liées aux parts	-	129 873
Produit de l'émission de parts	-	-
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement</b>	<b>(4 156 309)</b>	<b>(10 037 564)</b>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(24 180)	(1 057 355)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	488 817	4 421 266
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>464 637</b>	<b>3 363 911</b>

\* Comprend les intérêts payés sur une marge de 594 468 \$ CA et de 619 660 \$ CA pour les périodes se terminant le 30 juin 2024 et le 30 juin 2023, respectivement.

*Se reporter aux notes annexes.*

## TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 30 juin 2024

(non audité, en dollars canadiens)

Quantité	Titre	Coût moyen \$	Juste valeur \$	% de l'actif net
<b>Actions</b>				
<b>Titres libellés en dollars américains</b>				
37 490	American Electric Power Co Inc.	3 302 168	4 500 996	6,51
87 730	Clearway Energy Inc.	3 821 298	2 963 908	4,29
42 560	CMS Energy Corp.	3 569 329	3 466 834	5,01
31 977	Crown Castle Inc.	6 671 582	4 274 918	6,18
327 956	Energy Transfer LP	3 843 702	7 278 836	10,53
282 600	Kinder Morgan Inc.	5 180 131	7 683 614	11,11
142 421	MPLX LP	5 547 454	8 299 982	12,01
61 420	NiSource Inc.	2 240 783	2 421 300	3,50
42 691	ONEOK Inc.	1 859 136	4 763 825	6,89
		36 035 583	45 654 213	66,03
<b>Titres libellés en euros</b>				
104 900	Athens International Airport S.A.	1 249 953	1 207 639	1,75
371 000	Engie S.A.	7 680 819	7 255 360	10,49
101 578	Ferrovial S.A.	2 330 566	5 401 564	7,81
399 065	SES S.A.	4 040 498	2 783 412	4,03
27 281	Vinci S.A.	3 112 579	3 936 037	5,69
		18 414 415	20 584 012	29,77
<b>Titres libellés en livres sterling</b>				
235 820	Atlantica Sustainable Infrastructure PLC	5 889 860	7 082 893	10,25
541 572	National Grid PLC	8 520 206	8 267 889	11,96
		14 410 066	15 350 782	22,21
<b>Titres libellés en dollars australiens</b>				
293 579	Transurban Group	3 579 202	3 326 765	4,81
		3 579 202	3 326 765	4,81
<b>Titres libellés en dollars canadiens</b>				
37 357	AltaGas Ltd.	1 040 704	1 154 705	1,67
143 910	Gibson Energy Inc..	3 000 566	3 345 908	4,84
		4 041 270	4 500 613	6,51
<b>Titres libellés en dollars de Hong Kong</b>				
628 700	Guangdong Investment Ltd.	1 048 943	503 557	0,73
		1 048 943	503 557	0,73
Coûts de transaction		(134 487)		
<b>Total des placements</b>		77 394 992	89 919 942	130,06
Produits de placements à recevoir			443 810	0,64
Trésorerie et équivalents de trésorerie			464 637	0,67
Passifs, déduction faite des autres actifs			(21 693 475)	(31,37)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			69 134 914	100,00

## NOTES ANNEXES

### 1. LE FONDS

Brookfield Global Infrastructure Securities Income Fund (le « Fonds ») est un fonds de placement établi sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 24 juin 2013. Le Fonds a commencé ses activités le 18 juillet 2013 à la clôture d'un premier appel public à l'épargne visant 32 500 000 parts du Fonds (les « parts ») et a par la suite émis 1 900 000 parts en vertu d'une option de surallocation le 31 juillet 2013 au prix de 10,00 \$ par part (le « placement »), pour un produit brut de 344,0 M\$ et un produit net de 325,1 M\$, déduction faite des frais d'émission d'environ 18,9 M\$.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à i) fournir aux porteurs de parts (les « porteurs de parts ») des distributions trimestrielles en trésorerie, ii) maximiser le rendement total pour les porteurs de parts au moyen de distributions et de plus-value du capital, et iii) préserver le capital du Fonds en investissant dans un portefeuille (le « portefeuille ») composé principalement de titres de capitaux propres de sociétés d'infrastructures mondiales cotées en bourse qui sont propriétaires et exploitantes d'infrastructures.

Brookfield Public Securities Group LLC est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le gestionnaire de placement (le « gestionnaire de placement ») du Fonds. Le gestionnaire de placement prend toutes les décisions en matière de placement et de négociation au nom du Fonds. Le siège social du Fonds est situé à l'adresse suivante : Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 300, Toronto (Ontario) Canada, M5J 2T3. La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 22 août 2024.

### 2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») qui s'appliquent à la préparation d'états financiers intermédiaires, y compris la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*.

Lors de l'application des normes IFRS, la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui pourraient avoir une incidence sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges dans les présents états financiers. Les estimations les plus importantes ont trait à l'évaluation des placements. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

### 3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

#### *Méthode de comptabilisation*

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, qui exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon le modèle économique suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs et passifs financiers du Fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et au coût amorti.

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La gestion de ces actifs financiers et l'appréciation de leur rendement reposent sur la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif d'en tirer des flux de trésorerie par voie de vente. Par ailleurs, une option permettant de désigner irrévocablement tout titre de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global n'a pas été utilisée. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les produits tirés des placements à recevoir, la marge à payer, les distributions à payer, les montants à payer aux courtiers ainsi que les créanciers et charges à payer.

IFRS 9 prescrit un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Les actifs financiers du Fonds évalués au coût amorti consistent en des créances clients sans composante de financement dont l'échéance est dans moins de 12 mois, de sorte que le Fonds a choisi d'appliquer l'approche simplifiée du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, selon laquelle les corrections de valeur pour pertes sont comptabilisées en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Étant donné la nature à court terme et la qualité élevée du crédit des créances clients, il n'y a aucune perte de crédit prévue associée aux créances clients, car elles ne sont pas considérées comme étant dépréciées.

#### *Instruments financiers*

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9. Les placements et les actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### *Compensation*

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les états de la situation financière uniquement lorsque le Fonds a le droit juridique de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut des conventions-cadres de compensation ou des accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins la compensation des montants connexes dans certains cas, comme une faillite ou la résiliation de contrats.

#### *Évaluation de la juste valeur*

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des titres négociables cotés en bourse) est déterminée selon les cours de clôture à la date de clôture. Cependant, si i) une juste valeur ou un prix n'est pas facile à obtenir, ii) le gestionnaire de placement est d'avis que le cours ne reflète pas la juste valeur ou iii) un événement important pouvant avoir une incidence significative sur la valeur du titre est survenu, le titre est évalué à la juste valeur, calculée en toute bonne foi par le comité d'évaluation du Fonds. Le comité d'évaluation du Fonds se compose de membres chevronnés de l'équipe de direction du gestionnaire de placement. Le prix calculé par le comité d'évaluation se veut une estimation et il pourrait différer du prix réel utilisé dans une transaction d'achat ou de vente. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts dans et hors des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au dernier jour de la fin de la période de présentation de l'information financière.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés négociés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation établies. Le Fonds utilise diverses méthodes d'évaluation et formule des hypothèses fondées sur les conditions de marché existantes à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normales, la référence à d'autres instruments qui sont presque identiques et d'autres techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données d'entrée observables. Se reporter à la note 6 pour plus d'information sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

Toutes les transactions de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés sur les transactions de placement et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, sans tenir compte des coûts de transaction ni de l'incidence des fluctuations du change, qui sont présentés séparément.

*Autres actifs et passifs*

Aux fins du classement par catégorie, les produits tirés des placements à recevoir sont comptabilisés au coût amorti. De même, la marge à payer, les montants à payer aux courtiers, les distributions à payer et les créditeurs et charges à payer sont considérés comme d'autres passifs financiers et sont comptabilisés au coût amorti. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés s'il y a lieu, au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et des passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

*Comptabilisation des produits*

Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende, et les intérêts aux fins des distributions présentés dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

*Coûts de transaction*

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage engagées relativement à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges et inclus comme des charges d'exploitation dans les états du résultat global. Les coûts de transaction sont des frais supplémentaires directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement, et ils englobent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux contrepartistes, les montants prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les droits et les taxes de transfert.

*Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des événements et des conditions sous-jacents. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

*Conversion des devises*

Les placements et les autres actifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les transactions de placement ainsi que les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. La juste valeur des placements, des autres actifs et passifs, et tout rajustement inclus dans les états du résultat global en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

*Contrats de change à terme*

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur de marché actuelle à chaque date d'évaluation. La valeur correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, les titres visés par les contrats de change à terme étaient liquidés.

*Parts rachetables*

Les parts rachetables du Fonds sont classées comme des passifs financiers. Les distributions aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées dans les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables une fois qu'elles sont autorisées. Les caractéristiques des parts ne sont pas identiques; par conséquent, elles ne satisfont pas aux critères d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, pour le classement en tant que capitaux propres.

*Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées*

Le Fonds a déterminé qu'aucune norme IFRS publiée, mais non encore entrée en vigueur, ne pourrait avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

#### 4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers conformément aux normes IFRS exige du gestionnaire qu'il formule des jugements, estimations et hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Les révisions d'estimations sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées et dans tout exercice futur visé.

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit formuler des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié conformément à IFRS 9. Le gestionnaire a évalué les modèles d'affaires du Fonds, la manière dont tous les actifs financiers et passifs financiers sont gérés et dont la performance est évaluée pour le groupe sur la base de la juste valeur, et il a conclu que le classement à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue le classement le plus approprié pour les instruments financiers du Fonds.

##### *Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et elle peut être établie au moyen de sources de prix du marché réputées fiables (comme des agences d'évaluation) ou des prix indicatifs fournis par des teneurs de marché. Les cours des courtiers obtenus des sources de prix peuvent être indicatifs et non exécutoires.

#### 5. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à réduire au minimum les incidences potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Fonds grâce à l'apport de gestionnaires de portefeuille chevronnés et à la surveillance continue des titres détenus par le Fonds ainsi que des marchés. Le gestionnaire de placement a mis en œuvre une structure de gouvernance d'entreprise qui supervise les activités de placement du Fonds. Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

##### *Risque de change*

Le risque de change correspond au risque que la valeur d'un placement varie en raison des fluctuations des taux de change.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds est évalué en dollars canadiens, et les paiements aux porteurs de parts sont versés en dollars canadiens. Le Fonds est exposé au risque de change étant donné qu'il peut détenir des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était exposé au risque de change étant donné que la valeur des actifs et passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien peut varier en raison des fluctuations des taux de change.

Les tableaux suivants présentent l'exposition nette du Fonds au risque de change au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

30 juin 2023	Placements \$	Trésorerie \$	Autres actifs (passifs) nets* \$	Instruments dérivés \$	Total \$	Actif net %
Dollar américain	45 654 213	(254)	(19 028 878)	-	26 625 081	38,51
Euro	20 584 012	648	14 461	-	20 599 121	29,80
Livre sterling	15 350 782	-	283 713	-	15 634 495	22,61
Dollar australien	3 326 765	-	73 047	-	3 399 812	4,92
Couronne danoise	-	6	-	-	6	-
Dollar de Hong Kong	503 557	-	13 586	-	517 143	0,75
Peso chilien	-	(3 374)	-	-	(3 374)	-
<b>Total</b>	<b>88 221 208</b>	<b>(2 974)</b>	<b>(18 644 071)</b>	<b>-</b>	<b>66 772 284</b>	<b>96,59</b>

\* Les autres actifs (passifs) nets comprennent des emprunts de 19 028 878 \$.

31 décembre 2022	Placements \$	Trésorerie \$	Autres actifs (passifs) nets* \$	Instruments dérivés \$	Total \$	Actif net %
Dollar américain	53 748 939	11 198	(17 636 659)	-	36 123 478	51,86
Euro	19 742 014	644	186 646	-	19 929 304	28,61
Livre sterling	7 456 721	-	136 730	-	7 593 451	10,90
Dollar australien	3 621 465	-	67 358	-	3 688 823	5,30
Couronne danoise	-	5	-	-	5	-
Dollar de Hong Kong	603 024	-	-	-	603 024	0,87
Peso chilien	-	(3 513)	-	-	(3 513)	(0,01)
<b>Total</b>	<b>85 172 163</b>	<b>8 334</b>	<b>(17 245 925)</b>	<b>-</b>	<b>67 934 572</b>	<b>97,53</b>

\* Les autres actifs (passifs) nets comprennent des emprunts de 17 636 659 \$.

Au 30 juin 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux autres monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 667 723 \$ (31 décembre 2023 – 679 346 \$). De temps à autre, entre 0 % et 100 % de la valeur des monnaies autres que le dollar canadien détenues au sein du portefeuille peut faire l'objet d'une couverture en dollars canadiens.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt de temps à autre en raison de ses placements dans des titres de créance à taux fixe, dont la valeur peut varier selon les fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucun titre de créance.

#### Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). De telles variations peuvent découler de facteurs ayant une incidence sur plusieurs instruments négociés au sein d'un marché, sur un secteur de marché ou sur une catégorie d'actifs. Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix associé aux titres détenus dans son portefeuille. Le Fonds peut prendre des positions sèches acheteur ou vendeur pour n'importe lequel de ses placements, y compris des

instruments dérivés, à des fins conformes à ses objectifs et à sa stratégie de placement, sous réserve de ses restrictions en matière de placement.

Tous les placements comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire de placement cherche à atténuer ce risque grâce à une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers. Au 30 juin 2024, si les placements du portefeuille s'étaient appréciés ou dépréciés de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 4 495 997 \$ (31 décembre 2023 – 4 455 417 \$).

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait pas d'exposition directe à des dérivés et il ne détenait pas de titres vendus à découvert.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit correspond au risque de défaut de paiement des versements d'intérêts ou de capital prévus.

Le Fonds est exposé à plusieurs types de risque de crédit, notamment le risque que le cours de un ou de plusieurs placements du portefeuille diminue, ou que l'émetteur du titre ne soit pas en mesure de payer les intérêts ou le capital à l'échéance en raison d'une détérioration de sa situation financière.

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme principalement pour couvrir le risque de change sur ses titres de placement non libellés en dollars canadiens. En plus du risque de change et du risque de marché, les contrats de change à terme comportent des risques liés à l'éventuelle incapacité des contreparties à respecter les modalités de leurs contrats en raison de la fluctuation des taux de change, de la valeur des titres et des taux d'intérêt. Le Fonds peut chercher à atténuer ce risque grâce à une sélection minutieuse de ses contreparties aux dérivés. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait aucun dérivé en cours.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité correspond au risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

Le Fonds a des passifs financiers courants en cours, incluant, sans s'y limiter, des emprunts sur marge et des intérêts à verser sur ses emprunts sur marge, des créanciers et des charges à payer. Le gestionnaire de placement cherche à atténuer le risque de liquidité en s'assurant qu'une part raisonnable des placements du Fonds se négocie sur des marchés actifs et peut facilement être vendue. Rien ne garantit qu'un marché adéquat existera en tout temps pour ces placements ni que les prix auxquels ces placements se négocient reflètent exactement leur juste valeur. Un faible volume de négociation des placements pourrait également rendre difficile une liquidation rapide de titres.

## 6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds utilise une hiérarchie à trois niveaux comme cadre de présentation de la juste valeur reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour établir les évaluations. Cette hiérarchie se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix cotés sur un marché actif (données d'entrée non ajustées)
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés (données d'entrée directement ou indirectement dérivées de données observables sur le marché)
- Niveau 3 – données d'entrée non fondées sur des données observables sur le marché (données d'entrée non observables)

En plus des exigences susmentionnées en matière d'information à fournir, IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, exige la présentation des transferts importants effectués entre les niveaux 1 et 2 depuis la période de présentation de l'information financière précédente, ainsi que d'un rapprochement des actifs de niveau 3, lequel indiquera séparément les variations de la période de présentation de l'information financière attribuables aux éléments suivants :

- i) Le total des profits ou des pertes comptabilisés en résultat net, ainsi qu'une description des postes où ils sont présentés dans l'état du résultat.
- ii) Les achats, ventes, émissions et règlements.
- iii) Les transferts vers le niveau 3 ou hors du niveau 3, ainsi que les raisons de ces transferts. Tous les transferts importants entre les niveaux 1 et 2 doivent être présentés. En outre, pour les évaluations de la juste valeur de niveau 3, si le fait de modifier un ou plusieurs types de données d'entrée pour refléter d'autres hypothèses raisonnablement possibles devait entraîner une variation importante de la juste valeur, l'entité doit mentionner ce fait et indiquer les effets de ces modifications ainsi que la méthode de calcul de ces effets.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des données d'entrée utilisées au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, respectivement, pour l'évaluation des placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

Au 30 juin 2024	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Placements, à la juste valeur :				
Titres de capitaux propres	89 919 942	—	—	89 919 942
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>89 919 942</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>89 919 942</b>

Au 31 décembre 2023	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Placements, à la juste valeur :				
Titres de capitaux propres	89 108 343	—	—	89 108 343
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>89 108 343</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>89 108 343</b>

Les valeurs comptables de la trésorerie, des produits de placements à recevoir, des montants à payer aux courtiers et des montants à recevoir des courtiers, des distributions à payer, des créanciers et des charges à payer ainsi que des obligations du Fonds relativement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur nature à court terme.

Au cours des périodes closes le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait pas d'actifs de niveau 3, et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux.

La section suivante présente le classement dans la hiérarchie des justes valeurs par catégorie d'actifs.

*a) Titres de capitaux propres*

Les positions en titres de capitaux propres détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 1 lorsque les titres se négocient activement et qu'un prix fiable est observable. Lorsque les titres ne se négocient pas activement ou que le prix ne peut être observé, les titres sont classés selon la hiérarchie à trois niveaux utilisée par le Fonds.

## 7. EMPRUNTS

Le financement par emprunt est limité à 33 % de l'actif total du Fonds. Par conséquent, au moment de l'emprunt, le montant maximal de l'emprunt que le Fonds peut utiliser est de 1,50:1 (total des positions acheteur, y compris les positions financées par emprunt, divisé par l'actif net du Fonds). Les dérivés et les ventes à découvert utilisés uniquement à des fins de couverture ne sont pas inclus dans le calcul du seuil de financement par emprunt. Au 30 juin 2024, le financement par emprunt du Fonds s'élevait à 19,0 M\$ (31 décembre 2023 – 17,6 M\$), soit 21,0 % du total de l'actif (31 décembre 2023 – 19,6 %). Le montant minimal et le montant maximal des emprunts en cours pour le semestre clos le 30 juin 2024 se sont chiffrés à 18,4 M\$ et à 19,3 M\$, respectivement, et à 18,2 M\$ et à 23,4 M\$, respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le Fonds a donné certains titres et des montants en trésorerie en garantie du solde de la marge à payer. Au 30 juin 2024, le total de la juste valeur des titres donnés en garantie se chiffrait à 49,6 M\$ (31 décembre 2023 – 53,2 M\$). Les emprunts peuvent servir à accroître les placements du Fonds et à répondre aux besoins en matière de fonds de roulement. L'augmentation modérée du financement par emprunt du Fonds est conforme aux objectifs du Fonds.

## 8. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, la tranche de son bénéfice, y compris les gains en capital nets réalisés pour l'année d'imposition, qui est payée ou payable aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou payable peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et les lois sur l'impôt provinciales, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son bénéfice imposable net et un montant suffisant de ses gains imposables nets pour ne pas être assujetti à l'impôt. Le Fonds peut distribuer plus que ce qu'il gagne, auquel cas les distributions excédentaires correspondent à un remboursement de capital et elles ne sont pas imposables pour les porteurs de parts.

Aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers ci-joints, car la totalité du bénéfice et des gains en capital nets réalisés sera distribuée aux porteurs de parts. L'excédent des pertes en capital réalisées sur celles qui sont utilisées pour contrebalancer les gains en capital réalisés au cours de l'année d'imposition considérée peut être reporté en avant indéfiniment et peut être déduit des gains en capital d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant sur une période de 20 ans et déduites du bénéfice imposable d'exercices futurs. Au 31 décembre 2023, le Fonds disposait de pertes en capital de 72 320 861 \$ (31 décembre 2022 - 79 799 749 \$) et n'avait aucune perte autre qu'en capital.

## 9. CHARGES DU FONDS

Des honoraires de gestion annuels correspondant à 1,25 % par année de la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables, sont versés au gestionnaire. Les honoraires de gestion ont totalisé 499 680 \$ et 573 294 \$ pour les semestres clos le 30 juin 2024 et le 30 juin 2023, respectivement.

Le Fonds acquitte toutes les charges ordinaires engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration, y compris, sans s'y limiter, les coûts de transaction liés au portefeuille, les honoraires à payer au gestionnaire, à l'administrateur et à d'autres tiers fournisseurs de services, les frais de garde, les frais juridiques, les honoraires comptables, les honoraires d'audit, les frais d'évaluation et d'autres frais administratifs, ainsi que les charges extraordinaires que le Fonds pourrait engager.

À chaque exercice, le gestionnaire peut aussi recevoir du Fonds des honoraires en fonction du rendement (les « honoraires en fonction du rendement »), qui sont calculés mensuellement et payés annuellement, le cas échéant. Les honoraires en fonction du rendement pour un exercice donné correspondront, sous réserve de certaines exceptions relatives au rachat et à l'émission de parts, à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par part (calculée sans tenir compte des honoraires en fonction du rendement) et des

distributions payées au titre de ces parts au cours de l'exercice sur 106,0 % du montant cible, majoré des taxes applicables. Le montant cible correspond au plus élevé des montants suivants : i) 10,00 \$; et ii) la valeur liquidative par part à la fin du dernier exercice pour lequel des honoraires en fonction du rendement ont été versés (compte tenu du paiement de ces honoraires en fonction du rendement). Se reporter au prospectus du Fonds pour plus d'information sur les honoraires en fonction du rendement. Les honoraires en fonction du rendement ont totalisé 0 \$ et 0 \$, respectivement, pour les semestres clos le 30 juin 2024 et le 30 juin 2023.

## 10. INFORMATION SUR LES PARTIES LIÉES

Le gestionnaire et le gestionnaire de placement sont des filiales entièrement détenues par Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield »), et le gestionnaire de placement gère les activités de placement et de négociation du Fonds en vertu d'une convention de gestion du portefeuille. Puisque Brookfield a la capacité de contrôler le Fonds, Brookfield et ses sociétés liées sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable sont des parties liées du Fonds en raison du contrôle commun ou de l'influence notable commune.

Les transactions avec des parties liées, y compris les transactions de placement, sont effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées aux valeurs d'échange, qui correspondent aux conditions de marché normales. Se reporter à la note 9, qui présente les frais versés au gestionnaire par le Fonds.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, Brookfield et ses sociétés liées ne détenaient aucune participation dans le Fonds. Aucune autre transaction n'a été conclue avec des parties liées au cours des exercices présentés.

## 11. PARTS RACHETABLES ET ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables et transférables d'une seule catégorie, chaque part représentant une participation égale indivise dans l'actif net du Fonds.

Aux termes de la déclaration de fiducie, le Fonds ne peut émettre de parts additionnelles, sauf i) pour un produit net d'au moins 100 % de la valeur liquidative par part calculée à la fermeture des bureaux le jour ouvrable précédant immédiatement la fixation du prix d'un tel placement, ii) par voie de distribution de parts ou iii) s'il obtient l'approbation des porteurs de parts.

Les parts peuvent être rachetées au gré des porteurs de parts le dernier jour ouvrable de septembre (la « date de rachat annuel »), sous réserve de la remise des parts aux fins de rachat avant 17 h (heure de Toronto) 15 jours avant la date de rachat annuel de chaque année.

Les variations du nombre de parts rachetables émises et en circulation du Fonds pour la période close se présentent comme suit :

	Pour la période close le 30 juin 2024	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023
<b>Parts au début</b>	16 277 350	17 655 293
Émission de parts	—	—
Réinvestissement des distributions	—	58 127
Rachat de parts	—	(1 486 070)
<b>Nombre de parts en circulation à la fin de la période</b>	<b>16 277 350</b>	<b>16 277 350</b>

Le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2024 s'est établi à 16 227 350 (30 juin 2023 – 17 676 863). Ce nombre a été utilisé pour calculer l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, laquelle est présentée dans les états du résultat global.

Le 22 mars 2022, le Fonds a annoncé le renouvellement du programme de titres de capitaux propres au cours du marché (le « programme ») lui permettant d'émettre des parts du Fonds, dont le prix de vente total dans le public peut atteindre 40 000 000 \$. Toute part émise sera vendue au cours en vigueur sur le marché au moment de la vente par l'entremise de la Bourse de Toronto (« TSX ») ou de tout autre marché au Canada sur lequel les parts sont cotées ou autrement négociées. Le Fonds a l'intention d'utiliser le produit du programme conformément à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions de placement. La vente de parts dans le cadre du programme sera effectuée conformément aux modalités d'une entente de distribution de titres de capitaux propres conclue avec la Financière Banque Nationale inc. Le programme prendra automatiquement fin i) à la date à laquelle la totalité des parts visées par le programme auront été émises, ou ii) le 21 avril 2024, soit la date d'expiration du prospectus préalable de base, selon la première éventualité.

#### *Gestion du capital*

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds. Le Fonds ne fait l'objet d'aucune restriction ni exigence particulière en matière de capital et il est autorisé à émettre un nombre illimité de parts transférables. Les restrictions et les exigences particulières liées au rachat de parts sont décrites précédemment.

Les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le tableau ci-dessus présentent les variations pertinentes des parts pour la période. Le Fonds gère son capital conformément à ses objectifs et stratégies de placement, ainsi qu'aux pratiques en matière de gestion des risques présentées à la note 5, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat des porteurs de parts.

## 12. DISTRIBUTIONS

Conformément à l'objectif de placement du Fonds visant à fournir aux porteurs de parts des distributions trimestrielles en trésorerie, le Fonds a l'intention de verser des distributions trimestrielles aux porteurs de parts inscrits aux registres le dernier jour ouvrable des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre (chaque date, une « date de clôture du registre aux fins des distributions »). Les distributions seront versées le jour ouvrable désigné par le gestionnaire, qui sera au plus tard le 15<sup>e</sup> jour ouvrable du mois suivant la date de clôture des registres aux fins des distributions. Le Fonds a mis en œuvre un régime de réinvestissement des distributions aux termes duquel la totalité des distributions trimestrielles en trésorerie versées par le Fonds doit, au choix de chaque porteur de parts, être automatiquement réinvestie dans des parts additionnelles au nom de chaque porteur de parts, conformément aux modalités du régime. Actuellement, les distributions trimestrielles cibles sont de 0,15 \$ par part (ou 0,60 \$ par année, ce qui représente une distribution en trésorerie annuelle de 6,0 % selon le prix d'émission par part de 10,00 \$). Au cours de la période close le 30 juin 2024, le Fonds a déclaré deux distributions en trésorerie trimestrielles de 0,15 \$ par part. Les distributions payables au 30 juin 2024 totalisaient 2 434 103 \$ (31 décembre 2023 – 2 434 103 \$). Ces distributions ont par la suite été versées aux porteurs de parts au début de janvier 2024. Le Fonds n'a pas établi de distribution trimestrielle fixe.

Si, au cours d'une année, le Fonds dispose d'un bénéfice d'exploitation ou de gains en capital nets réalisés supplémentaires après de telles distributions, il entend faire une distribution spéciale, au plus tard le 31 décembre de l'année visée, correspondant au montant restant du bénéfice net et des gains en capital nets réalisés, de façon à ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

## 13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

La direction a évalué les événements postérieurs à la date de clôture dans le cadre de la préparation des états financiers du Fonds et a déterminé qu'à l'exception des éléments qui figurent aux présentes, aucun événement ne doit être comptabilisé ou présenté dans les états financiers semestriels.

## INFORMATION SUR LE FONDS

### GESTIONNAIRE ET GESTIONNAIRE DE PLACEMENT

**Brookfield Public Securities Group LLC**

**Paula Horn**  
*Présidente et chef des placements*

**Brian Hurley**  
*Chef du contentieux et secrétaire*

### COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

**Frank Lochan**

**Edward Jackson**

**Michael Sharp**

## COORDONNÉES

Brookfield Global Infrastructure Securities Income Fund encourage les porteurs de parts, les analystes, les représentants des médias et les autres parties intéressées à lui faire part de leurs interrogations.

### Gestionnaire et gestionnaire de placement

Brookfield Public Securities Group LLC  
Brookfield Place  
250 Vesey Street, 15th Floor  
New York, New York  
10281-1023  
Tél. : 855 777-8001  
Site Web : [www.brookfield.com](http://www.brookfield.com)

### Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Les questions des porteurs de parts relatives aux distributions, aux changements d'adresse et à l'information sur un compte de porteurs de parts doivent être adressées à l'agent des transferts du Fonds :

Société de fiducie Computershare du Canada  
100 University Avenue, 8th Floor  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1, Canada  
Tél. : 1 800 564-6253 (États-Unis et Canada)  
Tél. : 1 514 982-7555 (International)  
Télé. : 1 888 453-0330  
Site Web : [www.computershare.com](http://www.computershare.com)

---

Brookfield Public Securities Group LLC  
Brookfield Place  
250 Vesey Street, 15th Floor  
New York, New York 10281-1023  
1-855-777-8001  
[www.brookfield.com](http://www.brookfield.com)

 [brookfieldoaktree.com](https://brookfieldoaktree.com)

 [info@brookfieldoaktree.com](mailto:info@brookfieldoaktree.com)

 855-777-8001

# Brookfield

©2024 Brookfield Corporation